

PROCES-VERBAL de L'ASSEMBLEE GENERALE

31 mars 2021

Conformément aux statuts, les membres du Comité de Jumelage de Semoy/Brehna se sont réunis en Assemblée Générale le mercredi 31 mars 2021, à distance.

L'Assemblée était présidée par Monsieur Patrice GILBERT en sa qualité de Président du Comité de Jumelage.

Après avoir présenté le rapport moral, il donne la parole au secrétaire, Pascal Vidal qui présente le rapport d'activités puis à la trésorière, Dominique Cochard pour le rapport financier.

Les Vérificateurs aux comptes, Geneviève BAUCHET et Eliane Languille, ont donné quitus à la trésorière pour l'exercice écoulé.

Ces rapports sont soumis aux membres de l'Assemblée :

Rapport moral :	Pour à l'unanimité
Rapport d'activités :	Pour à l'unanimité
Rapport financier :	Pour à l'unanimité

Patrice GILBERT en sa qualité de Président propose à l'assemblée d'adopter les résolutions suivantes :

➤ **Maintien de la cotisation pour 2022**

6 € pour une personne ; 12 € pour deux ; 16 € pour une famille

➤ **Renouvellement du Conseil d'administration :**

Véronique Formont , Patrice Gilbert et Pascal Savin se représentent ; Michèle Ferrier prolonge exceptionnellement son mandat jusqu'à la prochaine AG .

➤ **Mandats des Vérificateurs aux comptes** : Eliane Languille – Geneviève Bauchet se représentent.

Les candidats et candidates sont réélus à l'unanimité

Le Président, Patrice GILBERT, fait part à l'assistance des projets du Comité de Jumelage.

La parole est donnée à Monsieur Laurent Baude Maire de Semoy.

Il demande à Gudrun de transmettre aux familles et élus de Brehna les amicales pensées de Semoy et assure le comité de jumelage du soutien de la municipalité. Patricia Blanc et Olivier Morand s'associent à cette déclaration.

Patrice Gilbert, donne la parole aux adhérents.

Gudrun Weise, depuis Brehna, nous dit son plaisir d'avoir été invitée à notre AG, et nous informe qu'à Brehna, la reprise des échanges est attendue avec impatience

Olivier Morand demande le nombre d'adhérents à Semoy et nous demande de confirmer le calendrier des années à venir.

Dominique et Patrice répondent : 43 adhérents à Semoy, 2022 accueil des familles à Semoy et célébration des 25 ans du jumelage, 2023 accueil à Semoy des jeunes de Brehna , 2024 accueil des familles de Brehna à Semoy , étant entendu que cette organisation des échanges n'est pas figée .

La séance est levée à 22 h 00

Il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et le Secrétaire.

Patrice GILBERT

Président

Pascal Vidal

Secrétaire